RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

MUITIE de COUHENANS

Mairie de GOUHENANS





16 SEPTEMBRE 1944 - 16 SEPTEMBRE 2024



Commémoration du 80ème anniversaire de la libération de Gouhenans



Une prestation très applaudie par un public nombreux. Suivie du pot de l'amitié à la salle polyvalente. En avant-première de la commémoration du 16 septembre, la chorale « Chorège » (chœur d'hommes) a donné un concert à l'église de Gouhenans, le 14 septembre à 16h, avec en entrée, des chants patriotiques.



Le lundi 16 septembre, à 18h, a été célébrée la commémoration de la libération du village. Nous remercions pour leur présence :

- Un piquet d'honneur du 35^{ème} RI de Belfort
- Les pompiers de Villersexel et leur fanfare
- Les pompiers de Les Aynans
- 2 associations des véhicules militaires d'époque
- Les porte-drapeaux au nombre de 7
- Les associations du monde combattant
- Les maires de communes voisines et Gouhenans
- Le conseil départemental
- La communauté de communes du pays de Villersexel
- Le souvenir français
- UNC Villersexel



Les discours :

- Laurent MURET, maître de cérémonie, a procédé au déroulement du protocole
- · Amélia PETITJEAN, jeune habitante du village, a fait la lecture d'une lettre d'un résistant
- Le président des anciens combattants
- · Le maire de Gouhenans





Il y a 80 ans, tout au matin du 16 septembre, les troupes alliées entraient dans Gouhenans et nous libéraient de l'occupation allemande, nous permettant ainsi de retrouver une liberté perdue durant toutes ces années de guerre.

C'est un événement qui fait partie de l'histoire de notre village, c'est un événement, avec la libération du pays qui fait partie de l'histoire de la France.

Beaucoup de ceux qui vivaient à Gouhenans à cette époque ont disparu. Néanmoins c'est grâce au témoignage d'une personne décédée il y a quelques années et qui a vécu la bataille de Gouhenans pour sa libération que cette cérémonie prend toute sa dimension.

Ce récit n'aurait pas été possible sans également le concours d'autres personnes qui ont vécu ces années de guerre et plus particulièrement ces 2 jours de bataille.

En voici quelques extraits.

Mais avant, je remercie M Maurice Vaudron, mais c'est aussi grâce au témoignage de :

M Albert BÜHLER

M Pierre SEMONIN, ancien maire de Gouhenans

Mme Louise MALCUIT, épouse d'un ancien maire de Gouhenans

M Jean DUHAUT

Le lieutenant FALLON de la 7^{ème} armée US et présent lors du 50^{ème} anniversaire

Tous décédés

Au nom des anciens combattants que je représente, je les remercie vivement, car elles contribuent par leur mémoire et leurs récits à maintenir le souvenir, afin que nous n'oubliions pas que des femmes et des hommes ont fait don de leur vie pour notre liberté, alors que certains avaient à peine 20 ans.

LE 'B SEPTEMBRE 1944

La bataille fait rage à Villersexel, les allemands reculent. Les Aynans, Montjustin, Gouhenans le front est à 8 kilomètres.

LE 14 SEPTEMBRE

Le front est à 4-5 kilomètres. Bataille à Saint-Sulpice, Villafans.

On voit les premiers combattants allemands – l'effectif d'un bataillon.

Ils envahissent les granges, les maisons où ils accaparent tout le matériel. Toute la journée, autour du village, ils déplacent 4 pièces de 88.

Ils préparent des positions pour le lendemain, creusent des trous, coupent des arbres, rendent impraticable la ligne SNCF Villersexel-Gouhenans.

Un avion de reconnaissance renseigne le lieutenant FALLON de la compagnie radar de la 7ème armée US sur la position ennemie à l'état-major, qui orchestre le tir d'artillerie sur les troupes ennemies.

Les allemands décampent. C'est une armée battue par les blindés, l'artillerie et la tactique des américains.

LE 15 SEPTEMBRE

Prise de Longevelle, le pont saute à 5 heures du matin.

Les allemands tiennent une ligne sur le Mont.

À 8h40, les américains sont au contact depuis les Aynans. Le Mont est soumis à un violent bombardement.

À 18h, une patrouille US s'infiltre, pénètre dans le château et fait 7 prisonniers allemands.

Dans la nuit, les américains vont déloger l'ennemi. L'objectif : la rue des champs Vuillemey.

LE 16 SEPTEMBRE

Le jour arrive enfin.

Pas d'allemand.

Personne ne tire.

Le feu a cessé.

Les fils téléphoniques et électriques trainent à terre. Les vergers sont labourés, les arbres déchiquetés. La bataille est terminée.

À 9h30, Gouhenans est libéré.

Gouhenans eut à déplorer 5 de ses enfants. Les troupes alliées, qui avaient participé à la célèbre bataille de Monte Cassino libèrent notre village. Elles furent relevées par le 4ème régiment des Tirailleurs Marocains.

Ayons une pensée profonde pour tous ces soldats tombés sur le Mont de Gouhenans pour notre liberté. Ne tombons pas dans l'oubli.

À l'issue de cette cérémonie, un pot de l'amitié a été offert par la municipalité à la salle polyvalent dans laquelle ont été exposés des panneaux retraçant la vie de Jean Moulin.



Christian PLAISANCE



Libération de Gouhenans

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

L'année 2024 est l'année de la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de la France.

En effet, le 6 juin 1944 marque le jour du débarquement sur les plages de Normandie de nos alliés : américains, anglais, canadiens et l'armée du Général de Gaulle.

Le 15 août 1944 est le débarquement en Provence de l'Armée d'Afrique du Nord, franco-française, franco-américaine ainsi que l'armée B, de toutes origines et de toutes confessions.

La libération de la France est bien commencée !! Libération des bourgs, de grandes villes, de petits villages.

Le rouleau compresseur de la liberté est en route pour s'achever en Allemagne, par la reddition du régime nazi, le 8 mai 1945. Ceci au prix de millions de victimes.

Gouhenans, notre village, fut libéré le 16 septembre 1944 à 9h30 du matin ; l'idéologie mortifère du nazisme a donc été vaincue.

L'extrême droite allemande est détruite.

Souvenons-nous, 80 ans plus tard, des idéaux qui continuent de guider chacun de nos actes car ils constituent les fondements même de la paix et de la sécurité mondiale.

Quels sont-ils?

Premièrement, nous soutenons l'intégrité territoriale des états souverains, les frontières ne peuvent être modifiées par la force.

Deuxièmement, nous rejetons tout recours à la force comme moyen de régler les différends. Notre objectif commun est de préserver et de maintenir la paix.

Troisièmement, nous respectons la liberté des états de définir les relations qu'ils souhaitent entretenir en matière de sécurité ainsi que leur droit de faire partie ou non d'alliance.

Quatrièmement, nous nous engageons à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour tous, sans distinction, notamment la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance.

Cinquièmement, nous prônons l'accès de tous à des informations fiables ainsi qu'à un environnement de l'information numérique ouvert et sûr et sécurisé. Nous devons garantir un journalisme et une presse libre.

Nous plaidons en faveur d'échanges économiques pacifiques, des liens entre les peuples et de la coopération internationale afin de promouvoir la sécurité et la prospérité en Europe et dans le reste

du monde.

Ces principes nous guident pour aider l'Ukraine à se défendre contre la guerre d'agression russe. Alors que les événements nous rappellent, de façon dramatique, que la paix n'est pas éternelle et que la sécurité n'est pas une évidence, il est plus que jamais nécessaire de redoubler d'efforts pour renforcer notre défense collective et notre capacité de dissuasion.

L'Otan a un rôle central dans la sécurité du continent européen et la défense européenne doit être plus solide, plus performante, pour contribuer à la sécurité mondiale.

Lorsque les soldats alliés ont débarqué en Normandie, ils n'avaient encore fait que quelques pas sur le long et héroïque chemin de la victoire. Cette victoire fut celle de la liberté et de tous les principes qui nous sont chers et qui sont menacés aujourd'hui.

Alors aujourd'hui, rendons hommage à tous ceux qui ont libéré notre territoire, notre village ainsi que tous les autres.

Nous ne vous oublierons jamais. Soyez-en certains.

Discours Jean-Marie RONDEY

16/9/2024





































